

Le CAR exige la réactivation du Cadre permanent de dialogue et de concertation



Les prochaines échéances électorales au Togo sont prévues pour 2018 et nécessitent des préparatifs. Mais à ce jour, la structure chargée d'organiser et de superviser les scrutins n'est pas encore active, surtout dans sa nouvelle version. En effet, aux lendemains de la présidentielle de 2015, le gouvernement a annoncé que la Commission électorale ne sera plus politique mais technique. Les tractations ont commencé depuis quelques jours pour y arriver. Et après l'Alliance nationale pour le Changement (ANC), c'est au tour du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de réclamer l'ouverture d'un dialogue sur la question.

La réaction du CAR fait suite à un entretien qu'une délégation du parti, conduite par le député Jean Kisi, a eu lundi avec le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Payadowa BoukpeSSI. Le gouvernement cherche à recueillir les avis des uns et des autres sur la prochaine relecture du Code électorale dans le cadre des préparatifs des prochaines élections.

Dans un communiqué publié à la suite de la rencontre, le parti de Me Yawovi Agboyibo dit rejeter l'approche actuelle du gouvernement en vue de la révision de certains articles du

Code électoral notamment ceux relatifs à la composition, aux attributions et au fonctionnement de la CENI.

{loadmoduleid 210}

Pour le CAR, l'Accord Politique Global a prévu la façon à procéder pour cette révision de la loi électorale.

« La délégation du CAR a fait observer au ministre de l'Administration Territoriale que les sujets pour lesquels elle est conviée font partie des réformes institutionnelles et constitutionnelles dont les modalités de discussions sont fixées au point 3.1 de l'Accord Politique Global, que le cadre prévu à cet effet a été créé par décret N°2007-050 en date du 30 avril 2007 (le Cadre permanent de dialogue et de concertation-CPDC, ndlr)», lit-on dans le communiqué.

De ce fait, le parti de l'ancien Premier Ministre togolais demande au ministre Payadowa Boukpéssi de convoquer le Cadre permanent de dialogue et de concertation créé en vue des discussions devant aboutir aux réformes nécessaires à l'équité et à la transparence des élections.

Les autorités togolaises se sont engagées à organiser les élections locales dans le courant de l'année 2018, les premières depuis plus de 30 ans. Mais bien avant, les élections législatives pourront se tenir en juillet.